

des services permanents d'entreposage et d'approvisionnement pour les biens requis par le fonctionnement et l'entretien efficaces du site, des systèmes et des structures de l'Exposition.

Voici ses responsabilités :

Effectuer correctement la réception des biens provenant de fournisseurs de l'extérieur et en faire l'identification détaillée; classer, inventorier avec précision et suivre toutes les marchandises manutentionnées; relier, au moyen des documents pertinents, la comptabilité des fournisseurs aux achats et la comptabilité des comptes clients aux groupes d'utilisateurs; entreposer de manière ordonnée et sécuritaire les biens reçus; distribuer les biens aux divers groupes d'utilisateurs sur le site.

Le Service général d'entreposage agissait pour le compte des composantes de la Division de l'exploitation et de la Division de l'administration d'EXPO 86 pouvant avoir besoin de services de manutention et de distribution de marchandises.

Pour les besoins de l'Exposition et des activités de distribution, deux entrepôts distincts ont été utilisés. Ces entrepôts se faisaient face et, avec la construction du complexe de bureaux, se trouvaient dans une aire de sécurité adjacente au site de l'Exposition. Voici ces deux entrepôts :

Centre de réception et de distribution: L'immeuble avait une superficie de 25 000 pi<sup>2</sup> comprenant rayonnages et tablettes, entresol, zone réfrigérée et congélateurs. Cet entrepôt fournissait toutes les concessions d'aliments et les boutiques du site exploitées par la Corporation.

Entrepôt général: Cet entrepôt se trouvait dans un immeuble de quatre étages, d'une superficie totale de 55 000 pi<sup>2</sup>. L'immeuble était doté de tablettes et de rayonnages peu élevés et d'aires pour l'entreposage en vrac. L'entrepôt général contenait tous les autres matériaux et objets requis pour l'entretien des immeubles, pour les spectacles, les manèges, l'entretien des terrains et les services connexes sur le site.

On trouvait dans les deux entrepôts les moyens mécaniques habituellement utilisés dans la manutention des marchandises. Ainsi, on y utilisait les lève-palettes manuels et des chariots élévateurs, de même que des véhicules de livraison.

Le niveau de la dotation et de la formation s'est adapté au volume des activités à mesure qu'approchait le jour de l'ouverture. Au jour de l'ouverture, les entrepôts, employant respectivement 69 et 35 employés, étaient ouverts 24 heures par jour, 7 jours par semaine.